

TARIFS 2023 - 2024

COLLEGE NAZARETH – LA SALLE ★ VOISENON

INSCRIPTIONS

⇒ ACOMPTE (déduit de la facture annuelle) :

- 260 € pour un élève externe
- 300 €, pour un élève 1/2 pensionnaire

En cas de dédit après confirmation d'inscription, un forfait de 100 € restera acquis à l'établissement

En cas de dédit après le 31 mai, l'acompte d'inscription restera acquis au collège Nazareth - La Salle

⇒ FRAIS DE DOSSIER (non récupérable) :

- 40 € pour tout nouvel élève

(A régler en 2 chèques)

FRAIS FIXES ANNUELS	1 élève		2 élèves		3 élèves	
	externe	1/2 pension	externe	1/2 pension	externe	1/2 pension
Contribution famille Inclus Réductions et foyer socio-éducatif (62 €/élève)	1 846,00 €		3 455,70 €		4 987,80 €	
1/2 pension (4 repas)	0,00 €	1 165,00 €	0,00 €	2 328,90 €	0,00 €	3 493,40 €
Cotisation des A.P.E.L.(facultative) ¹	23 €		23 €		23 €	
TOTAL	1 869,00 €	3 034,00 €	3 478,70 €	5 807,60 €	5 010,80 €	8 504,20 €

¹ Les familles qui ne souhaitent pas adhérer à l'APEL adressent un courrier au chef d'établissement avant le 5 juillet

Etude surveillée du soir → 400,00 € (le lundi, mardi et jeudi)

(Forfait annuel)

CONDITIONS GENERALES

Le règlement se fait généralement par prélèvements mensuels de septembre à juin (le 5 de chaque mois/10 mois) avec régularisation éventuelle en juillet et/ou août.

Tout mois commencé est dû.

Tout impayé non réglé, peut faire l'objet d'un recours en contentieux, sans autre avis.

Pour plus d'information, consulter la fiche "Economat".